

# Pierre Lambert et la question palestinienne

La IV<sup>e</sup> Internationale prend position contre le partage de la Palestine en 1947. L'éditorial de la revue IV<sup>e</sup> Internationale écrit :



« La position de la IV<sup>e</sup> Internationale face au problème palestinien reste claire et nette, comme auparavant. Elle sera à l'avant-garde de la lutte contre le partage, pour une Palestine unie et indépendante, dans laquelle les masses détermineront souverainement leur sort par l'élection d'une

Assemblée constituante (...).

Plus que jamais, il est en même temps nécessaire d'appeler les prolétariats américain, anglais, canadien, australien, les prolétariats de tous les pays à lutter pour l'ouverture des portes de leurs pays, sans discrimination aucune, aux réfugiés, aux personnes déplacées, à tous les Juifs qui veulent émigrer. C'est seulement à condition de mener cette lutte, effectivement et avec succès, qu'on pourra expliquer aux Juifs les raisons pour lesquelles ils ne doivent pas se rendre dans le guet-apens palestinien. La terrible expérience qui attend les masses juives dans "l'Etat miniature" créera en même temps les prémices pour une rupture de couches plus larges avec le sionisme criminel. Si cette rupture ne se fait pas à temps, "l'Etat juif" sombrera dans le sang. »

La ligne de la IV<sup>e</sup> Internationale depuis cette date n'a jamais varié : un seul Etat sur tous les territoires de la Palestine historique, dans lequel Juifs et Arabes vont vivre à égalité comme citoyens d'un même Etat. Cette position dont nous n'avons jamais dévié a été regardée et critiquée comme utopiste et irréaliste. Mais si l'on regarde les développements depuis 70 ans, ce n'est qu'une série de guerres, de massacres et de conflits. De plus en plus de voix s'élèvent pour dire que la solution passera nécessairement par l'édification d'un seul Etat où toutes les composantes seront à égalité des droits. Le droit au retour des millions de réfugiés palestiniens sur leurs terres et dans leurs villages est un droit imprescriptible. Mais ce droit au retour est incompatible avec un ou deux Etats à Gaza et en Cisjordanie. Il est incompatible avec l'existence d'un « Etat » théocratique qui maintient 1,5 million de ses « citoyens » comme citoyens de seconde zone parce qu'ils sont Arabes. Il est incompatible avec le sionisme basé sur la terreur et la prétention au droit exclusif des seuls Juifs à vivre en Palestine.

Le dirigeant trotskyste et fondateur d'Informations ouvrières, Pierre Lambert (1920-2008), qui était familier de la question palestinienne, était un adversaire conséquent des thèses du panarabisme. Il savait, et l'un des textes ci-contre y revient, que, sous couvert de panarabisme, on enfermait la révolution palestinienne dans un cadre, avec les bourgeoisies et les régimes compradore des pays arabes, qui aboutissait à l'inverse de ce que voulaient les masses palestiniennes, le droit au retour et un seul Etat sur tout le territoire historique de la Palestine.

Combattant irréductible contre le fascisme et le nazisme, Pierre Lambert se refusait à établir une quelconque hiérarchie entre les victimes de la barbarie :

« L'enfant palestinien victime de l'armée israélienne dans les camps de Gaza ou de Cisjordanie n'a, à mes yeux, pas moins d'importance que l'enfant juif du ghetto de Varsovie levant les bras face à la soldatesque nazie. » (...)

En 1993, lors des accords d'Oslo, par lesquels les dirigeants du Fatah reconnaissaient l'existence de l'Etat d'Israël et qu'en échange les dirigeants sionistes acceptaient l'idée d'un prétendu et hypothétique Etat palestinien aux côtés de l'Etat d'Israël, Pierre Lambert et la IV<sup>e</sup> Internationale se prononçaient contre ces accords, en expliquant que ceux-ci, loin de répondre aux droits du peuple palestinien, ne feraient qu'amener à de nouvelles guerres et à de nouvelles violences. ■

## Sionisme et panarabisme

Extrait du Cercle d'études marxistes tenu par Pierre Lambert le 30 octobre 1970 sur le thème « Révolution et contre-révolution au Moyen-Orient ».

« Il faut savoir que la constitution d'un foyer national juif en Palestine a été décidée par M. Balfour, chef du gouvernement de l'impérialisme anglais, le 2 novembre 1917.

Peu auparavant, en 1915, la Grande-Bretagne, qui était en guerre contre la Turquie, se déclarait prête à soutenir l'indépendance des Arabes. L'agent de l'impérialisme Lawrence appuyait la dynastie des Hachémites, champions de la nation arabe et champions de l'arabisme. Il faut savoir qu'à la conférence de paix de Versailles, après la première guerre impérialiste, un des Hachémites, qui deviendra ensuite roi d'Irak, a réclamé l'indépendance pour les peuples d'Asie parlant arabe ; et que, le 2 juin 1922, M. Churchill a dit :

« La déclaration Balfour reconnaît comme mission au foyer juif en Palestine le développement de la communauté juive existante avec l'aide des Juifs des autres parties du monde, en sorte qu'elle puisse devenir un centre pour lequel le peuple juif dans son ensemble prendra de l'intérêt et de la fierté pour des raisons de religion et de race ».

M. Churchill, en même temps qu'il exposait ce qui est le fond même du sionisme, donnait au même moment l'indépendance politique à la Transjordanie, en y portant au pouvoir un autre Hachémite, aïeul du

roi-boucher Hussein. C'est l'impérialisme qui, pour diviser les peuples du Proche et du Moyen-Orient contre eux-mêmes, pour préserver et développer les positions de l'impérialisme britannique, les positions de l'impérialisme mondial dans cette région du monde, a conjointement créé les bases du sionisme et les bases de la « nation arabe ».

Un problème est ici à poser, qui est d'une extrême importance : il ne suffit pas de démontrer par les faits comment le sionisme et le panarabisme sont des obstacles créés de toutes pièces par l'impérialisme contre la révolution dans les pays du Proche et du Moyen-Orient. Ce sont là, aujourd'hui, où la barbarie impérialiste envahira la planète si la révolution prolétarienne ne l'abat pas, des questions vitales.

Au moment où le capitalisme était encore facteur de progrès et de civilisation, la question juive, héritée du Moyen Âge, tendait à se résorber par une assimilation de plus en plus grande des Juifs dans les nations occidentales. Le sionisme, proclamé au congrès de Bâle en 1897, n'avait alors aucune prise sur les travailleurs et sur le peuple juif. Les chiffres le prouvent : entre 1890 et 1917, 3 057 000 Juifs ont émigré d'Europe orientale vers l'Occident, 60 000 vers la Palestine, soit une moyenne de 1 800 par an. (...)

Il est évident que la situation a changé... Des millions et des millions de Juifs ont péri dans les camps de concentration nazis. Et la question juive aujourd'hui a une autre dimension, une autre densité, elle est char-

gée d'un pouvoir émotionnel important, elle est un problème particulièrement difficile à résoudre.

Mais, pas plus difficile que ne le sont de nombreux problèmes qui aujourd'hui se trouvent posés à l'échelle de l'humanité, dans la phase de la décadence de l'impérialisme, où, d'une manière directe, l'humanité risque de s'effondrer dans la barbarie. Les camps de concentration nazis n'étaient que la préfiguration de la barbarie envahissante. (...)

Mais il est évident qu'il faut d'abord préciser la nature de l'Etat d'Israël : l'Etat d'Israël est un Etat compradore qui ne survit que par les subsides de l'impérialisme américain. (...)

Il y a assistance des Etats-Unis dans tous les domaines ; cette assistance est une assistance militaire, une assistance technique, une assistance économique ; elle vise à forger, à consolider les rapports de production et d'échange capitalistes à la campagne comme dans l'industrie ; elle vise à renforcer un Etat théocratico-militaire, un Etat dans lequel, en 1966, il y avait 100 000 chômeurs avant la guerre des Six Jours, un Etat dans lequel le syndicat officiel, la Histadruth (1), a accepté, en 1968, le blocage des salaires pour deux ans, ce qui faisait dire à Moshe Dayan (ministre de la Défense, Ndlr) : « C'est là un des bienfaits de la guerre. »

Voilà ce qu'est l'Etat d'Israël, un Etat bourgeois compradore, artificiel, un Etat qui a été mis en place par Staline et Truman pour empêcher la révolution dans les pays arabes, un Etat qui divise les travailleurs juifs et les travailleurs arabes, un Etat qui coupe les travailleurs juifs du prolétariat international. ■

(1) « Syndicat » officiel qui constitue un pilier de l'Etat d'Israël.

## Quelques réflexions pour une approche marxiste de la question palestinienne

Extraits d'une contribution de Pierre Lambert, publiée dans la revue Dialogue du 20 septembre 2004.

« L'Etat d'Israël refuse l'égalité civile réelle aux 1 300 000 Arabes qui vivent dans les frontières de l'Etat d'Israël.

Ce qui conduit à refuser la reconnaissance du droit à la nation pour les Palestiniens expulsés d'Israël.

L'Etat théocratique d'Israël ne reconnaît comme « citoyens » que les Juifs. Par là même, il ne peut que nier la qualité de citoyens aux Arabes.

En conséquence, le droit au retour ne peut être une réalité concrète que dans un seul Etat, où chaque citoyen, arabe et juif, aurait acquis la citoyenneté. Dès lors, la prétendue revendication des deux Etats sur le territoire de la Palestine est au mieux une duperie (...).

L'Etat théocratique est un Etat fondé sur la religion, alors que celle-ci, d'un point de vue démocratique (laïque), est une affaire privée.

La question palestinienne se ramène finalement à la question de la démocratie, dont le peuple palestinien (dans ses composantes juive et arabe) définira la forme et le contenu, avec la reconnaissance des droits égaux dans un seul Etat couvrant toute la Palestine historique (Etat d'Israël, Cisjordanie...). (...)

On peut tourner et retourner la question. Il n'est aucune autre solution à la question

palestinienne que le droit des Palestiniens (arabes) à la nation, c'est-à-dire à la conquête de leur émancipation politique. Laquelle, si elle est appelée à devenir une réalité, implique le refus de l'Etat théocratique d'Israël, qui érige la religion en attribut de l'Etat.

La revendication de l'émancipation politique implique donc nécessairement la constitution d'un Etat laïque qui considère la religion, quelle qu'elle soit, comme une affaire privée. L'Etat théocratique (quelle qu'en soit la religion) ne peut reposer que sur l'arbitraire. L'Etat théocratique consacre la distinction entre l'Arabe et le Juif comme un état politique, imposant au Palestinien arabe la négation de ses droits de citoyens. La réponse démocratique ne peut être qu'un seul Etat garantissant des droits égaux.

Ce qui amène à une considération : à l'époque de l'impérialisme, le pourrissement de la société organisée sur la propriété privée des moyens de production inclut la destruction de la démocratie, donc de l'émancipation politique. La religion devient le support de la société pourrissante de la propriété privée (Etat d'Israël comme marchepied dans le Moyen-Orient de l'impérialisme

américain pour déstructurer toutes les nations). (...)

L'Etat sioniste ne peut que remettre en cause les bases de la démocratie, d'une part, en refusant « l'Etat démocratique » aux Arabes, et, d'autre part, en amenant,

par voie de conséquence, à l'anéantissement programmé de la « démocratie » pour les Juifs. (...)

C'est une œuvre vouée à l'échec que de chercher à concilier l'Etat théocratique hébreu et l'émancipation politique.

Deux conséquences au moins :

– La première : l'Etat théocratique n'a pu voir le jour et ne peut subsister que par l'oppression du peuple palestinien, expulsé de ses terres. Pour les Palestiniens voués à l'exil et pour ceux qui vivent dans les limites de l'Etat hébreu dans une

situation de « sans-droits ». Pour ceux qui ont été chassés de leur terre et parqués depuis des dizaines d'années dans les camps. – La deuxième conséquence, c'est la guerre inhumaine menée par l'Etat sioniste. Guerre dans laquelle l'Etat sioniste ne subsiste que comme instrument direct et subordonné de la politique américaine. Laquelle, tout à la fois, l'utilise et conduit à l'impasse les Juifs et les Arabes (...). ■



Toujours disponible à la Séléo :  
La IV<sup>e</sup> Internationale et la question palestinienne

Un numéro spécial de La Vérité d'août 2016,  
192 pages. 5 euros.